



Ville  
d'Antoing

Tél : 069/33.29.11  
Fax : 069/33.29.06  
antoing@antoing.net  
www.antoing.net

## Centre de vacances de la ville d'Antoing

### PROJET PEDAGOGIQUE

Modifié en mars 2017

# BIENVENUE

Parce que nous sommes conscients que tous les enfants n'ont pas la chance de partir en voyage, notre objectif premier est que les enfants passent de bonnes vacances ! Tout simplement ☺

La qualité de l'accueil de votre enfant lors des plaines de vacances est notre priorité. Nous souhaitons avant toute chose que vos enfants se sentent bien en centre de vacances et passent des moments agréables, récréatifs, conviviaux, empreints de découvertes où ils pourront prendre part à des activités variées d'animations sportives, créatives, culturelles, culinaires... Et se faire des amis pour la vie !

## 1. Quelles sont les valeurs mises en avant ?

### a) Le bien-être

Le bien-être de l'enfant est au centre de nos priorités.

#### \* Accueil

L'accueil de l'enfant mais aussi celui des parents est une notion importante pour nous. Dès son arrivée, l'enfant est reçu par l'équipe d'animation et la coordination où il est pris en charge.

Nous sommes également attentifs à l'accueil des **petits de 2,5-4 ans** qui demandent à être rassurés lors du départ de la personne qui est venue amener l'enfant à la plaine. C'est pourquoi, les parents pourront prendre le temps de déposer l'enfant dans le local *dès 8h45* et de lui faire découvrir les lieux. Ce dernier sera donc investi par la présence des parents et l'enfant s'en souviendra le temps de leur absence.

Au matin, l'animateur échangera avec les parents pour savoir si l'enfant a passé une bonne nuit et de quelle humeur il se trouve ; triste, en pleine forme, fatigué,... Ceci afin de répondre au mieux à ses besoins. Si un enfant a de la peine à quitter ses parents, il sera consolé dans les bras de l'animateur/trice. Celui-ci le rassurera en lui expliquant que ses parents travaillent mais qu'ils pensent à lui et qu'ils viendront le chercher dès qu'ils auront terminé. L'animateur/trice le gardera près de lui le temps nécessaire à son adaptation et l'enfant pourra se réconforter avec son doudou. Si besoin, il aura l'occasion de faire signe à ses parents par la fenêtre. Des pochettes de rangement à doudous sont installées dans le local des petits afin qu'ils puissent y avoir accès librement. Les parents peuvent téléphoner dans la journée à la coordination pour savoir comment leur enfant vit ses moments en plaine.

Au début de la journée et afin de faire connaissance le premier jour, des petits jeux de présentation à l'aide d'une marionnette seront organisés.

Tous les jours, les animateurs/trices prendront pour rituel de partager une petite chanson ou une petite histoire pour se dire bonjour avant le début des activités.

L'accueil des **5-12 ans** se fait dès 8h45 en compagnie des animateurs, soit dans la grande cour, soit dans la grande salle de sport si le temps est mauvais. Les animateurs seront disponibles auprès des parents pour répondre à leurs questions, inquiétudes ou autre.



Lors de cet accueil, le premier jour de la semaine, le thème est présenté aux enfants par la coordination et on constitue les groupes. Les animateurs possèdent un badge nominatif reprenant le groupe d'âge dont ils s'occupent.

A l'entrée de l'école, des affiches, illustrées en rapport avec le thème de la semaine, présentent les animateurs qui vont encadrer les groupes et permettent aux enfants ainsi qu'à leurs parents de mettre un visage sur l'équipe qui va s'occuper d'eux durant la semaine.

Un rappel du règlement d'ordre intérieur (ROI) et de la charte des enfants est également affiché.

**En fin de journée**, les enfants peuvent être repris à partir de **16h30**. Un animateur se placera à la grille et vous permettra d'aller chercher les plus petits dans leur local, les autres viendront vous rejoindre directement. Il vous sera loisible de discuter avec les moniteurs ou avec le coordinateur.

Les enfants qui seront encore présents à 16h45 seront amenés à la garderie. Celle-ci se termine à 18h00. Par respect pour l'enfant et la personne qui assure cet accueil, veuillez ne pas dépasser cette heure. Si vous avez un souci, vous pouvez prévenir au numéro suivant ; 0472/ 85 15 16. Nous vous conseillons d'ailleurs d'enregistrer ce numéro dans votre téléphone dès le premier jour de fréquentation en plaine.

**L'été**, les parents des enfants de **11-12 ans** viendront les chercher au **Centre de Jeunes à 16h30**.

A **16h45**, l'animateur partira à pieds avec les enfants qui restent pour les amener à l'école de Péronnes à 17h15. Ceux-ci seront déposés en garderie.

### \* Ecoute

Nous sommes à l'écoute des enfants. C'est pour cela que chaque personne de l'équipe se fait un devoir d'être très présente auprès des enfants et de leur prêter une oreille attentive pour répondre au mieux à leurs besoins et assurer ainsi leur bien-être. Chacun est considéré comme une personne à part entière ayant le droit d'être entendue quel que soit son âge. Un débriefing est réalisé à chaque fin de journée pour connaître le sentiment des enfants sur ce qu'il a vécu pendant ses heures en plaine. Cela peut même se faire à tout moment si l'animateur sent qu'il y a une tension dans le groupe.

Toute objection de la part des enfants sera écoutée. Le dialogue aura alors une place privilégiée au sein de la plaine. Toute interdiction ou réprimande sera accompagnée de son explication. Un enfant faisant une crise de colère sera écarté du groupe dans un endroit plus calme ou au bureau de la coordination afin qu'il puisse se poser pour ensuite entamer un dialogue constructif. Les parents seront informés du fait qui s'est déroulé en fin de journée ou via le carnet de communication afin d'essayer de comprendre son comportement.

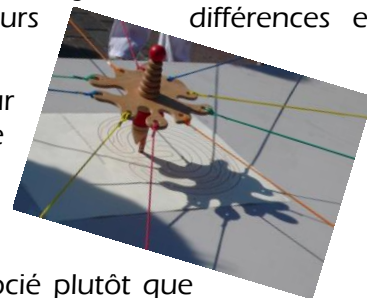


En cas de conflit entre les enfants, l'animateur entendra la version de chacun et fera réfléchir les 2 parties afin qu'ils s'accordent et trouvent une manière de se réconcilier. Nous vous demandons de ne pas intervenir directement auprès des enfants ou des parents si un problème est survenu mais venez plutôt en faire part à la coordination qui se chargera de le résoudre. Le dialogue est le meilleur moyen de communiquer !

### \* Intégration sociale

Des jeux de présentation et de coopération sont mis en place dès le premier jour de plaine afin que l'enfant puisse trouver sa place dans le groupe et se faire rapidement des camarades de jeux. Ces instants sont indispensables pour une bonne intégration, apprendre à respecter leurs différences et à se faire des copains !

Les enfants vivront des mises en situation où ils auront besoin de l'autre pour mener un projet à terme ; exemple de jeu coopératif ; faire une chaise musicale coopérative où il n'y a pas d'éliminés mais au contraire chacun doit s'entraider pour que tous puisse être assis. Une malle de jeux coopératifs est à disposition des animateurs.



Ces jeux permettent de renforcer les liens et de voir l'autre comme un associé plutôt que comme un adversaire.

## b) Le respect

### \* Respect des autres

Parce qu'il est associé au bien-être, le respect de chacun est une des valeurs centrales de notre plaine. Nous attendons des enfants qu'ils soient respectueux envers toute personne et toute chose qui les entoure à la plaine comme en déplacement.



Les animateurs insisteront aussi sur l'entraide en invitant les plus grands à aider les plus petits dans diverses tâches c'est-à-dire les aider à découvrir les jeux, leur donner une chose qu'ils ne savent pas atteindre, les guider s'ils se sentent perdus,...

On parle aussi du respect des besoins de l'enfant et du rythme du sommeil. Un enfant qui présente des signes de fatigue se verra proposer la sieste pour son bien-être même si le parent a demandé de ne pas le mettre dormir pour quelque raison.



De même, celui qui souhaite se reposer pourra le faire quel que soit son âge.

### \* Règlement

Lors de l'inscription, les enfants recevront un mot de bienvenue accompagné de la charte de ce que l'on peut faire et ne pas faire en plaine. Nous demandons aux parents ou aux tuteurs de partager la lecture de celui-ci avec l'enfant.



Parce que la vie en collectivité n'est pas la même que lorsque l'on est seul, nous insistons sur l'importance du respect des règles à la plaine qui peuvent naturellement différer de celles mises en place à la maison.

Vous trouverez dans le carnet de communication, une page qui explique comment l'enfant a passé sa journée. Cela se caractérise par des petits symboles : soleil, soleil nuageux, pluie ou orage. Cela permet aux plus jeunes d'illustrer leurs émotions perçues durant la journée. Si des comportements inadaptés ou dangereux pour la vie en collectivité se produisent, une sanction ou une exclusion pourra être décidée en accord avec la coordination et la responsable du service jeunesse.

S'il existe une charte commune à tous les groupes, il peut y avoir des règles négociables qui peuvent être quant à elles décidées en concertation avec les enfants et propres à chaque groupe (mettre de la musique dans le local, par exemple). Ceci afin de permettre aux enfants de s'exprimer et de participer pleinement à l'élaboration des règles de vie qui leur permettront l'apprentissage de la citoyenneté.

### \* Respect et protection de la nature

Afin de sensibiliser les enfants à la protection de la nature, des promenades de découverte de la nature avec l'utilisation de loupe et petites jumelles sont fréquemment organisées. Ce moment peut également permettre une récolte de matériaux pour de futures activités manuelles.



Le centre de vacances a l'avantage de se situer dans un environnement rural très agréable, entouré de végétation et d'étendues d'eau. Notre souhait est de faire prendre conscience aux enfants de l'importance du respect de la nature qui les entoure, notamment par le tri des déchets (utilisation de sacs PMC, corbeille papier-carton). Afin de réduire les déchets, nous encourageons donc vivement l'utilisation de gourdes et de boîtes à tartines. Par

mesure d'hygiène, nous vous demandons de les laver tous les jours.

## 2. La plaine : Ça se passe où ? Que vais-je faire ? Qui va s'occuper de moi ?



### a) Infrastructure et aménagement

Les plaines de vacances se déroulent à l'école de Péronnes, rue des écoles, 11. Le lieu est propice à l'accueil de groupes d'enfants. On y reçoit des enfants de 2,5 à 12 ans.

L'enceinte de l'école est subdivisée en plusieurs blocs ;

- 1. Le bâtiment qui accueille les locaux des 2,5-4 ans et 5-6 ans (5-8 ans lors des vacances de Toussaint et Carnaval) ainsi que le bureau de la coordination.**

On y trouve :

\* Un **local de change** avec des petites toilettes pour les tout-petits. Une affiche répertorie le nom des enfants qui portent un lange en journée et ceux qui en porte un pour faire la sieste. Veuillez nous signaler ces informations le premier jour.

\* Un **espace repos** à l'étage, fermé par une barrière de sécurité et à l'écart du bruit. Une animatrice reste près des enfants pour les aider à s'endormir.

\* Un **local lumineux et spacieux pour les 2,5-4 ans** comprenant des tables et chaises adaptées à l'âge pour les activités manuelles, un coin de rassemblement, un espace repos-détente avec des coussins et des livres que l'enfant pourra utiliser dès qu'il en ressent le besoin. Des jeux libres sont également mis à disposition pour certains moments de la journée (accueil du matin, après une activité,...).

\* Un **local lumineux et spacieux pour les 5-6 ans (ou 5-8 ans)** comprenant des tables et chaises adaptées à l'âge pour les activités manuelles, un coin de rassemblement, un coin lecture et jeux libres qui servent lors de la fin d'une activité.

\* **Des toilettes** pour les 5-8 ans

\* Un **local polyvalent** qui est utilisé pour la séance de psychomotricité avec du matériel adapté et qui peut servir aussi pour des jeux d'intérieur ou de la relaxation.

\* Une **cour** avec des espaces recouverts de dalles en caoutchouc.

## **2. Le bâtiment qui accueille les locaux des 7-8 ans et 9-12 ans (9-10 ans et 11-12 ans lors des vacances d'été)**

On y trouve :

\* **Un local pour les 7-8 ans** comprenant des chaises, des tables et un tableau, avec une vue sur un espace vert. Des livres et des jeux de la ludothèque sont mis à disposition des enfants pour les moments de temps libres.

\* **Un local pour les 9-12 ans (ou 9-10 ans et 11-12 ans l'été)** comprenant des chaises, des tables et un tableau, avec une vue sur un espace vert. Des livres et des jeux de la ludothèque sont mis à disposition des enfants pour les moments de temps libres.

\* **Des toilettes** séparées pour les garçons et pour les filles.

\* **Une cour** avec un espace couvert en cas de pluie.

## **3. Le bâtiment qui accueille :**

\* **La grande salle de sport** qui sert de lieu de rassemblement des 5-12 ans de 8h45 à 9h00 si le temps extérieur n'est pas favorable.

\* **La cuisine** qui permet aux moniteurs de cuire les réalisations culinaires. Les enfants n'ont pas accès à cet espace.

\* **Le réfectoire** qui sert de lieu de repas de 11h45 à 12h15 pour les petits avec des petites tables à leur hauteur. Un autre service se déroule de 12h15 à 12h45 pour les plus grands avec des tables et chaises.

C'est aussi le lieu de garderie de 7h00 à 8h45 et de 16h45 à 18h00.

\* **Un local qui sert de lieu de stockage** pour le matériel d'activités manuelles et matériel sportif. Les enfants ne peuvent pas s'y rendre seuls, la présence d'un moniteur est requise.

\* **Des toilettes** sont à disposition des enfants.

Afin de s'approprier les lieux, les animateurs/trices invitent les enfants à décorer les locaux en suivant la thématique de la semaine et rendre ainsi plus convivial le lieu de vie collective tout en encourageant l'esprit d'équipe pour arriver à ce résultat.

## **b) Matériel mis à disposition**

Chaque groupe possède sa malle de matériel de base (gouaches de couleurs primaires, crayons, colle, ciseaux, crayons, feutres,...) afin d'effectuer les activités manuelles.

Les groupes peuvent bénéficier de :

\* **Malles de cuisines** (moules à gâteaux, moules à glace, gaufrier, crêpières, casseroles, presse-fruits...)

\***Malle de matériel de psychomotricité** (échasses, cordes à sauter, pierres de rives, dalles, parachute,...)

\*Le matériel de psychomotricité de l'école (tapis, modules, panier de baskets pour petits, bancs,...)

\***Malles de sport** (badminton, tennis, ping-pong, hockey, trottinettes, frisbee, balles, cerceaux, cônes...)

\***Malle de jeux coopératifs** (crayon coopératif, bracelet coopératif, manuel de jeux coopératifs,...)

\***Malle de jeux de temps libre** pour les petits (poupées, garage, Lego, puzzle,...)

\***Des livres** dans chaque groupe.

\***Des craies** pour dessiner dans la cour ou tracer des jeux au sol.



## C) Les groupes d'enfants

Les groupes seront partagés par catégories d'âge selon les périodes de vacances ;

### Toussaint : (1 semaine) (groupes de 24 enfants maximum)



\*2,5 – 4 ans

\*5 – 8 ans

\*9 – 12 ans

### Carnaval : (1 semaine) (groupes de 24 enfants maximum)



\*2,5 – 4 ans

\*5 – 8 ans

\*9 – 12 ans

### Pâques : (2 semaines) (groupes de 24 enfants maximum)



\*2,5 – 4 ans

\*5 – 6 ans

\*7 – 9 ans

\*10 – 12 ans

### Été : (7 semaines) (groupes de 24 enfants maximum sauf les 11-12 ans)



\*2,5 – 4 ans

\*5 – 6 ans

\*7 – 8 ans

\*9 – 10 ans

\*11-12 ans (12 enfants maximum)

Les enfants se choisissent, par groupe, un nom en rapport avec le thème de la semaine.

**L'été, les enfants de 11 à 12 ans** seront accueillis à l'école de Péronnes mais auront généralement des activités sportives ou culturelles le matin avec divers partenaires puis se rendront au Centre de Jeunes d'Antoing l'après-midi. Cela leur permettra de faire la transition lorsqu'ils n'auront plus l'âge ou l'envie de fréquenter les plaines de vacances.

## d) L'équipe d'encadrement

Le personnel du service jeunesse est chargé de recruter l'équipe qui encadrera les enfants durant les vacances. Il prend soin d'engager des animateurs et coordinateurs formés afin d'assurer un encadrement de qualité. Les semaines d'activités sont préparées bien à l'avance par l'équipe éducative. La responsable du service jeunesse met une priorité à engager des animateurs brevetés ou assimilés ou des étudiants orientés vers une branche pédagogique.

Le personnel d'encadrement est tenu par le secret professionnel et a un devoir de discrétion par rapport aux données qu'il serait amené à consulter dans le cadre de son travail.



## \* Recrutement

Le recrutement des coordinateurs/-trices, animateurs/-trices ou stagiaires passe par une rencontre avec la responsable du service jeunesse de la ville et si possible avec le coordinateur. Lors de cet entretien, la responsable explique le projet pédagogique de la plaine et détermine avec le candidat s'il correspond et s'il est en phase avec notre philosophie. Il doit impérativement adhérer aux valeurs de notre plaine. Il reçoit d'ailleurs le projet pédagogique et le règlement d'ordre intérieur de notre centre de vacances ainsi que le règlement pour le personnel encadrant.

La candidature est alors soumise à approbation du Collège Communal. Les animateurs seront ensuite informés de cette décision par mail et un rendez-vous est donné pour la réunion de présentation des projets d'animation.

## \* Coordinateur

### *Rôle*

Pour chaque période de plaine, un coordinateur est responsable de la gestion quotidienne des plaines et assure la coordination de l'équipe en place. Il est le garant du projet pédagogique de la plaine et contrôle que les projets d'animations sont bien suivis. Il doit s'assurer également que le code de Qualité de l'Accueil est bien respecté.

Il est le principal interlocuteur pour les parents et est présent de 8h30 à 17h15. Un travail de gestion administrative lui est également demandé (inscriptions, liste de présences...). Il est aussi le relais pour la responsable du service jeunesse qui a un contact journalier avec lui que ce soit par téléphone ou sur place.

Lors des grandes vacances, le coordinateur peut être épaulé par un aide-coordinateur ou par le personnel du service jeunesse.

### *Titres et diplômes*

Ce coordinateur est soit porteur d'un brevet de coordinateur, soit assimilé coordinateur de centre de vacances (titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur social ou pédagogique) et justifie d'une expérience utile de 250h (dans une fonction d'animation pour 100h et de coordination pour 150h).

## \* Animateur/-trice

### *Rôle*

Les animateurs/-trices et accueillants sont responsables de la qualité du projet d'animation et du bien-être des enfants. Ils assurent activement l'encadrement et la sécurité de ceux-ci. Ils sont là pour faire passer de bonnes vacances aux enfants.

### *Titres et diplômes*

Les animateurs/-trices qui encadrent les activités sont :

- soit brevetés ou assimilés brevetés (titulaire d'un diplôme de secondaire supérieur de puériculture ou d'animateurs/-trices de l'enfance et justifié d'une expérience pratique de 150 heures de plaine)
- soit non brevetés mais en cours de formation d'animateur breveté ou étudiant(e)s suivant un cursus à vocation pédagogique et ayant déjà réussi une année d'étude.
- Plus spécifiquement, les animateurs/-trices qui encadrent le groupe des 2,5-4 ans sont pour la plupart également ;
  - soit puériculteur/-trice, instituteur/-trice maternelle, éducateur/-trice, accueillant/e extrascolaire ayant suivi des modules de formation continue,

## \* Accueillant de la garderie

Une personne assure l'accueil du matin et celui du soir. Elle prendra soin de faire le lien entre les parents et la coordination et d'accueillir l'enfant dès le matin en respect du projet pédagogique.

### *Titres et diplômes*

Les accueillants de garderie sont :

- soit brevetés ou assimilés brevetés (titulaire d'un diplôme de secondaire supérieur de puériculture ou d'animateurs/-trices de l'enfance et justifié d'une expérience pratique de 150 heures de plaine) ;
- soit animateurs/-trices brevetés/es
- soit accueillant(e)s extrascolaires ;
- soit animateur/-trice, puériculteur/-trice, instituteur/-trice maternelle, éducateur/-trice, accueillant(e) extrascolaire ayant suivi des modules de formation continue, étudiant(e)s suivant un cursus à vocation pédagogique et ayant déjà réussi une année d'étude.

### \* Mixité de l'équipe

Chaque équipe est, dans la mesure du possible, mixte afin d'être plus attentive aux besoins des filles et des garçons. Le personnel est relativement stable d'une période à l'autre et les enfants retrouvent régulièrement des encadrants qu'ils connaissent.

### \* Stagiaires

Nous accueillons régulièrement des stagiaires. Ceux-ci ne remplacent en aucun cas les animateurs/-trices et viennent donc en supplément des normes d'encadrement ONE. Ils ne peuvent jamais être laissés seuls avec un groupe d'enfants.

### \* Normes d'encadrement

Les normes d'encadrement telles qu'imposées par l'ONE sont rigoureusement respectées :

- 1 animateur/-trice pour 8 enfants maximum de moins de 6 ans ;
- 1 animateur/-trice pour 12 enfants maximum de 6 ans et plus.

Au moins un animateur sur 3 est breveté ou assimilé, âgé de 16 ans accomplis mais la moyenne est de 20 ans. Toutes les personnes qui encadrent la plaine de vacances ont obligatoirement remis un certificat de bonne vie et mœurs de type 2 récent.

### \* Débriefing journalier

Une réunion de débriefing avec les animateurs/-trices est organisée quotidiennement de 17h00 à 17h15 par le coordinateur afin d'évaluer les activités du jour et faire le point sur le programme du lendemain et ainsi s'assurer de la bonne exécution des animations. Les soucis éventuellement rencontrés avec les enfants sont également discutés lors de cette réunion afin de les résoudre.

### \* Accompagnement et évaluation des animateurs/trices

Tout au long de la semaine, le coordinateur remplit une fiche d'évaluation personnalisée pour chacun des animateurs/-trices qu'il transmettra le dernier jour de semaine lors d'une rencontre individuelle afin d'évoquer les choses qui ont bien fonctionné et de lui donner des conseils afin d'améliorer les points qui ont posé problème. Le coordinateur n'attendra pas la fin de semaine pour donner ces conseils. Le but de ces évaluations est de permettre à l'animateur/-trice de garder une dynamique positive pour les futures semaines d'animation et de continuer à s'améliorer dans le temps.

Toutefois, les comportements inadéquats que pourraient avoir certains moniteurs seront signalés au Collège Communal qui décidera de la suite à donner (avertissement, sanction,...).

### \* Formations continues

Les animateurs/-trices, coordinateurs/-trices sont dans l'obligation de suivre **trois formations par an**, organisées avec le concours du Foyer socioculturel.

Ces formations ont pour but de renouveler les compétences des animateurs/-trices (« jeux de coopération » ; « je bouge, je m'amuse »), rappeler certaines notions (« premiers soins ») et répondre à leurs besoins (« gestion de l'agressivité »).

Ces formations (voir ci-dessus) contribuent à la **cohésion de groupe** de même que les activités thématique (libres de participation) organisées pendant l'année (soirée Team building, création commune d'un grand jeu de fin de plaine, échange de savoir-faire, participation au village de Noël des enfants de la ville,...) et le système de parrainage mis en place afin que le nouvel animateur/-trice ou stagiaire puisse avoir une personne de référence vers qui se tourner pour toute question.

Lors du renouvellement de l'agrément et donc du projet pédagogique et du règlement d'ordre intérieur, une séance d'information est organisée afin qu'ils en prennent connaissance.

### e) Une semaine bien préparée !

En concertation avec la responsable du service jeunesse et des coordinateurs/-trices, les animateurs/-trices font part de leurs idées de thèmes à mettre en pratique lors de la saison. Ils sont avertis par mail du thème qui sera exploité pendant les vacances et conviés à une réunion de préparation obligatoire.

Le service jeunesse, la coordination, le Foyer socioculturel et le Centre de lecture publique sont à la disposition des équipes d'animateurs/-trices pour les épauler dans l'élaboration de leur grille d'activités avant la réunion de préparation. Ils disposent également d'un accès à la bibliothèque, à la ludothèque et au cyber-atelier afin d'effectuer leurs recherches.

Lors de cette réunion, les animateurs/-trices doivent obligatoirement présenter par équipe leur projet d'animation pour la semaine de plaine à la responsable du service jeunesse, à la coordination et à la responsable des formations des animateurs/-trices. Ce sont ces derniers qui valident le projet. Ils sont, pour ce faire, attentifs à ce que les activités offertes aux enfants soient originales, qualitatives, variées, équilibrées, adaptées à l'âge, dans le respect du thème et qu'elles débouchent sur une finalité concrète où les enfants sont acteurs du projet et pas simples spectateurs. Si tel n'est pas le cas, des conseils ou solutions sont apportées aux animateurs/-trices afin de répondre à ces objectifs et que les enfants se sentent en vacances.

### f) Projet d'animations

Les activités sont articulées autour d'un thème. Véritable fil conducteur de la semaine de vacances, il emmène les enfants dans un univers différent à travers des activités originales qui font sens et qui aboutissent à un résultat concret et commun tel qu'une réalisation collective, une exposition, un spectacle, une fête...

C'est pour cette raison que nous appelons cela un projet d'animation et que nous invitons les enfants à participer à la plaine toute la semaine !

**Exemples de thèmes exploités précédemment :** « En avant la musique » avec la réalisation d'instruments de musique durant la semaine, initiation aux instruments avec « les jeunesses musicales », apprentissage de chants et l'enregistrement sur CD en projet final.

« Koh Lanta » avec la construction des abris, création des totems et colliers d'immunités avec des épreuves journalières et un parcours du combattant gonflable le dernier jour.

### g) Les activités

Concrètement, les activités organisées au sein de la plaine sont les suivantes :

#### \* **Activités culinaires**

Les activités culinaires permettent aux enfants de découvrir de nouveaux goûts bien plus facilement puisqu'ils ont fait eux-mêmes la cuisine. Des gants et charlottes sont utilisés par tous les enfants pour des raisons d'hygiène.

Les ateliers culinaires sont élaborés dans le respect des habitudes alimentaires qui peuvent varier selon l'origine socioculturelle ou si un régime particulier est exigé dans certains cas tel qu'une allergie à certains aliments. Un menu de substitution peut également être préparé par les animateurs/-trices.

#### \* **Activités créatives**

Les activités créatives permettent aux enfants de gagner en concentration, en habileté, de développer leur créativité. Le but n'est pas, ici, de maîtriser une technique mais avant tout de s'amuser et de passer un bon moment.



#### \* **Activités choisies par les enfants**

Une à deux fois par semaine, les enfants sont invités à choisir ensemble l'activité à laquelle ils vont prendre part. Si l'inspiration leur vient à manquer, les animateurs/-trices leur proposent trois activités au choix.

#### \* **Jeux actifs et de plein air**

A côté de jeux plus classiques, l'accent est mis sur des jeux de coopération et de solidarité afin de développer l'esprit d'équipe et d'ouverture aux autres. L'accent est mis sur les jeux qui bougent et les grands



jeux, surtout chez les enfants plus âgés. Les grands espaces verts qui nous entourent serviront de décor pour des grands jeux.

### \* **Activités « bibliothèque »**

Afin de familiariser les enfants avec ce lieu de culture, des activités ayant trait à la lecture sont organisées au sein de cette institution. Un animateur de la bibliothèque peut se rendre également sur le site pour faire une animation « lecture » ou « kamishibai ». Les animateurs/-trices sont invités à s'y rendre régulièrement.

### \* **Activités « ludothèque »**

Les enfants peuvent profiter des jeux de la ludothèque de manière hebdomadaire, que ce soit en jeux libres ou structurés.

### \* **Atelier de psychomotricité**

Une salle est aménagée avec du matériel de psychomotricité pour les plus petits qui en bénéficient tous les jours vers 11h00 ou quand le besoin de bouger se fait sentir !

### \* **Temps de parole**

Des moments de parole sur le ressenti de la journée se font tous les soirs afin que tous puissent être entendu. Ce temps de parole peut s'improviser à tout instant dès que les animateurs pensent qu'il est nécessaire.

### \* **Piscine**

Tous les quinze jours, les enfants de plus de 5 ans profitent des joies de la baignade. La piscine de Kain est choisie pour les 5-8 ans. Ils peuvent ainsi avoir accès au petit bassin ; plus sécurisant. Les 9-12 ans se rendent à la piscine de Kain à la Toussaint et à Carnaval et à l'Orient lors des vacances de Pâques et d'été.



Les animateurs assurent une surveillance de qualité et ont reçu une formation en ce sens. Dans le sac de piscine, se trouveront ; un essuie, un maillot de bain, un bonnet, des lunettes de piscine (facultatif), des bouées (si nécessaire). Ces dernières sont toutefois disponibles à la piscine. Une pièce d'1 Euro sera nécessaire pour le casier des plus grands. La plaine n'est pas responsable en cas de perte, vol ou autre.

Si certains enfants ne peuvent se rendre à la piscine pour des raisons médicales ou par simple peur de l'eau, il sera amené dans un autre groupe d'âge ou à la coordination.

### \* **Excursions**

Tous les quinze jours (en alternance avec la piscine), les enfants partent en excursion qui est, dans la mesure du possible, en rapport avec le thème. L'excursion se décline en demi-journée pour les 2,5-6 ans et en journée complète chez les 7-12 ans. L'occasion de découvrir des choses nouvelles !

Lors des sorties excursions, les enfants auront un badge reprenant les coordonnées des responsables de groupe et du coordinateur.

## **h) Les collations et temps de midi**

Nous voulons avant tout offrir aux enfants la possibilité de goûter des aliments qu'ils n'ont peut-être pas l'habitude de manger et leur faire associer alimentation saine et plaisir.

### \* **Le matin :**



Afin d'éviter les sucreries prises lors des collations, une soupe est offerte aux enfants vers 10h30. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant en bénéficie, nous vous demandons de placer un fruit ou un yaourt pour la collation du matin.

### \* **Le midi :**

Afin de limiter le bruit et pour que cela soit le plus agréable possible, les enfants de 2,5-6 ans prennent leur repas de 11h45 à 12h15 et les 7-12 ans de 12h15 à 12h30 dans le réfectoire. Une soupe peut leur être servie s'ils le souhaitent. Afin de respecter leur rythme, nous ne les forçons pas à manger ses tartines mais nous nous assurons qu'il prenne suffisamment de force pour les activités de



l'après-midi ! En cas de comportement inhabituel, nous effectuons un contrôle de la température et contactons les parents si nécessaire.

Les enfants sont ensuite en temps libre jusqu'à 14h00 et peuvent disposer des malles de jeux s'ils en expriment le souhait.

#### \* L'après-midi :

Un menu de collations est établi à l'avance pour proposer aux enfants, fruits, yaourts, pain ou biscuits en alternance. L'été, des glaces à l'eau peuvent être proposées occasionnellement pour se rafraîchir.



De l'eau est à disposition permanente des enfants. Les animateurs/-trices en proposent régulièrement aux enfants.

### i) Partenariat avec des intervenants extérieurs

Pendant les vacances d'été ou de Pâques, des partenariats sont régulièrement organisés afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles disciplines et ainsi élargir leurs horizons.

Un partenariat avec des **associations locales** telles que « Les Biaux Jardins du P'tit Tom » (potagers collectifs) existe par exemple dans le but de sensibiliser à la biodiversité et à la consommation de produits frais du jardin.

Des animations autour de la lecture sont également proposées aux enfants par l'équipe du **Centre de lecture publique**.

Le **foyer socioculturel** fait quant à lui profiter ponctuellement les enfants inscrits à la plaine d'une animation ou de l'intervention d'un animateur/trice spécialisé dans un domaine précis.

En été, des **clubs sportifs** offrent pour leur part des initiations à la pratique de leur sport. **Les jeunes musicales, l'Adeps et Hainaut Sports** sont aussi des partenaires réguliers.

### j) Participation à la vie de groupe

En fonction des âges, les enfants seront amenés à participer à la vie en groupe et donc à certaines tâches d'organisation telles que le rangement des locaux, la vaisselle, la remise en ordre du matériel et ce, quel que soit son sexe. L'équipe d'encadrement fera en sorte que cette participation active ne soit pas vécue comme une corvée mais bien comme des gestes naturels issus de l'entraide et de la solidarité. L'enfant y gagnera en autonomie et ce, en apprenant également à gérer ses propres affaires.

Il est important que chaque enfant participe à cette vie de groupe que ce soit lors des jeux, des repas ou du rangement des locaux. Il n'y a pas meilleur endroit que les plaines de vacances pour apprendre la vie en société !

Lors des activités, l'animateur/trice essaiera de faire participer tout le monde mais si l'enfant émet des réserves, il ne sera pas obligé d'y prendre part. Il pourra se mettre sur le côté et intégrer l'activité quand il se sentira apte à le faire.

### k) Mixité

Les activités proposées sont ouvertes à toutes et à tous sans discrimination. Ainsi, nous n'organisons pas des activités destinées qu'aux garçons et d'autres qu'aux filles.

Exemple : lors d'une semaine thématique sur les princesses et chevaliers, les garçons auront autant le loisir de confectionner une couronne que les filles une épée. L'activité pourra être adaptée en fonction des envies de chacun. De même que les filles pourront très bien réaliser une cabane !

### j) Ouverture sur la différence

Un échange régulier se fait entre **le Saulchoir**, centre d'hébergement pour personnes handicapées situé à Bruyelle, et les plaines de vacances. Les enfants de 10-12 ans se rendent dans les ateliers du Saulchoir afin de partager des activités avec les résidents (couture, menuiserie, petite ferme, judo,...). A d'autres moments, ces derniers viennent en plaine avec leurs éducateurs afin de participer aux grands jeux préparés par les animateurs/trices et les enfants.

Ce sont des moments que les enfants apprécient et qui leur apprennent à avoir de la considération pour les personnes « différentes ».

### K) Accueil des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques

Les normes d'encadrement de nos activités ne sont malheureusement pas prévues pour l'accueil d'enfants handicapés. Toutefois dans la mesure où un enfant est autonome du point de vue moteur et sensoriel, qu'il a acquis la propreté, ne représente un danger ni pour les autres ni pour lui-même et est capable de suivre les activités du groupe sans que celles-ci ne doivent être trop modifiées, nous ferons tout ce qu'il faut pour qu'il soit bien accueilli. Les animateurs/-trices donneront quotidiennement leur évaluation sur le sujet. Nous vous invitons à contacter le service jeunesse afin de discuter ensemble des possibilités d'accueil de votre enfant.

L'école de Péronnes possède une toilette pour personne à mobilité réduite dans le bâtiment qui abrite la grande salle et le réfectoire.

En cas de litige à propos de l'intégration d'un enfant au sein de la plaine de vacances, un dossier sera introduit auprès du conseiller médical de l'ONE.

**Nous restons à votre disposition pour tout renseignement éventuel au 069/33 29 23.**